ADMINISTRATION



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Mercredi 24 Avril 2024

Présents: M.MOUHET (Président) - Mmes BLANC, GONDRAN, GUEGUAN -

MM. ROCHER

Assiste: M.THERME

La Commission de surveillance.

Saisie par le Comité de Direction du District Grand Vaucluse, dans son procès-verbal en date du 08 avril 2024, qui charge la Commission de céans d'encadrer les élections du Comité de Direction et de la délégation de District aux Assemblées Générales de Ligue pour le District Grand Vaucluse,

Rappelle que l'Assemblée Générale Elective, pour l'élection du Comité de Direction et l'élection de la délégation de District aux Assemblées Générales de Ligue pour le District Grand Vaucluse, se tiendra le samedi 29 juin 2024 à Gigondas.

Conformément aux Statuts du District Grand Vaucluse, les élections seront effectuées par vote électronique, en présence physique des électeurs.

Les appels à candidatures seront publiés sur le site internet du District Grand Vaucluse, le lundi 29 avril 2024.

La C.D.S.O.E. fixe les modalités de la campagne électorale à venir :

- <u>Déroulement de la campagne</u> : La campagne électorale s'ouvre dès l'ouverture de l'appel à candidature et prendra fin **le vendredi 28 juin 2024 à 18h00**.
- <u>Programme des candidats</u> : chaque candidat pourra faire connaître officiellement son programme aux membres de l'Assemblée Générale au moment de l'envoi de la convocation.

Les candidats sont ainsi invités à transmettre à la Commission de Céans un document au format PDF d'une taille maximale de 3 Mo avant le mardi 11 juin 2024 à 18h00 à l'adresse courriel suivante « secretariat@grandvaucluse.fff.fr ».



L'utilisation du logo et de tout élément de la charte graphique du District est interdite.

- <u>Présentation orale des candidats</u> : le jour de l'Assemblée élective, chaque candidat disposera d'un temps de parole limité à cinq minutes avant qu'il soit procédé au vote.

La C.D.S.O.E procédera à un tirage au sort pour définir l'ordre de présentation orale des candidats, dont la liste serait régulière, le jour de l'Assemblée.

Le Président de séance

Le secrétaire de séance

M. Lionel ROCHER

M. Maurice MOUHET